



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conduite et gestion des chantiers
industriels

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Spécialité : Conduite et gestion des chantiers industriels

Secteur professionnel : SP4 Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-3 Structures métalliques

Demande n° S3LP150007768

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Béthune et Lycée Henri Darras de Liévin.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Conduite et gestion des chantiers industriels* a pour objet l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires au suivi d'un chantier dans son intégralité, dans le respect des règles relatives à la sécurité, à l'hygiène et à l'environnement. La formation vise les métiers de chef de chantier, de conducteur de travaux, de cadre technique, de responsable sécurité. Les diplômés peuvent accéder aux secteurs d'activités suivants : métallurgie et matériaux (chaudronnerie, tuyauterie, serrurerie) - industrie recherche - études et développement (bureaux d'études, sociétés d'ingénieries et de contrôle technique). Les enseignements sont dispensés à l'IUT de Béthune rattaché à l'Université d'Artois (enseignement technique et général) et au Lycée Henri Darras de Liévin (enseignement technique principalement). La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La localisation de la LP *Conduite et gestion des chantiers industriels* en région Nord-Pas de Calais, première région industrielle de France, est un atout réel. En outre, selon le dossier, cette thématique de licence représente peu d'offres en France. La formation est visiblement identifiée dans l'offre de l'établissement.

Elle s'inscrit dans la continuité de formations existantes de niveau Bac+2. Elle peut notamment constituer une spécialisation pour les titulaires du DUT *Génie mécanique et productique* de l'IUT de Béthune. Ceci n'est toutefois pas vérifié dans les faits. Le schéma général de répartition des enseignements au sein des sept UE (440 heures), avec deux d'entre elles qui concernent le projet tutoré (140 heures) et le stage (16 semaines), est clairement exposé. Il existe également une UE0 pour une mise à niveau dans le cas d'une disparité des formations précédentes. Les thématiques abordées sont précises et indépendantes, les contenus permettent d'atteindre les différentes compétences générales et spécifiques attendues. Une lacune devrait être comblée : le moyen d'obtenir le brevet de secourisme n'est pas prévue, alors que cette certification est essentielle pour l'exercice des métiers visés. Les modalités de mise en place de suivi et d'évaluation des stages et projets tutorés sont clairement précisés, avec une durée des stages suffisamment longue pour qu'ils puissent se réaliser à l'étranger. La présence des professionnels est valorisée : ils ont participé à l'élaboration du programme pédagogique, au côté des enseignants de l'IUT et du Lycée Henri Darras. Des rapprochements avec des organisations telles que le Centre Technique et Scientifique du bâtiment seraient toutefois judicieux.

Concernant l'insertion professionnelle, deux enquêtes fournies par l'observatoire de l'établissement (décembre 2011 et décembre 2012) présentent des résultats très parcellaires et ne permettent pas de se faire une idée précise des emplois occupés par les anciens diplômés. S'agissant de l'enquête de 2011, les réponses concernent seulement cinq diplômés (année d'obtention du diplôme comportant un effectif de six étudiants). Pour l'enquête de 2012, le taux de réponse est de 40 % et concerne huit diplômés. Le dossier indique un taux d'insertion de plus de 50 % à l'issue de la formation et de plus de 90 % après un an. Ces données sont à reconsidérer puisque les résultats des enquêtes sont peu exploitables. Par ailleurs, il n'existe pas de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants propre à la formation.

Cinq professionnels dont un Professeur associé (PAST) interviennent dans la formation. Ils présentent des compétences variées et complémentaires et assurent des enseignements correspondant à leur cœur de métier. Cependant seulement 100 heures d'enseignements leur sont confiées sur un total de 440 heures, soit un taux de 22,5 %, ce qui ne permet pas d'atteindre le minimum préconisé dans l'arrêté relatif aux licences professionnelles. Il faut noter que la fiche d'autoévaluation établie par l'établissement indique que le nombre d'heures dispensées par les professionnels est remarquable. Ce constat est pour le moins troublant. En revanche, les informations fournies permettent d'identifier la position des professionnels dans le fonctionnement de la formation : ils participent à l'évaluation des étudiants et sont associés aux réunions de l'équipe pédagogique. En outre, la responsabilité de la formation est assurée par un PAST dont le champ disciplinaire est en parfaite adéquation avec la spécialité. On regrette enfin le manque de formalisation concernant les partenariats professionnels.

La licence professionnelle reçoit environ 30 candidatures chaque année, avec une stabilité des demandes sur les différentes années universitaires. Plus de 50 % des étudiants ne proviennent pas de la région Nord-Pas de Calais. Les effectifs sont variables, entre 8 et 19 inscrits sur les quatre dernières années et 13 cette dernière année, cette situation n'est pas explicitée. La formation, bien qu'accessible en formation continue, accueille exclusivement un public en formation initiale, issu en presque totalité des filières BTS. L'ensemble de ces éléments démontrent une faible attractivité de la formation. Des réunions sont programmées entre enseignants et professionnels au moins trois fois par an, complétées de contacts hebdomadaires par le biais de courriels. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque fin d'année. Il est regrettable que sa composition ne soit pas précisée et que les rendus de ses travaux ne soient pas transmis. De manière générale, le dossier manque d'informations approfondies sur nombre d'items et les données observées ne sont que très peu analysées.

• Points forts :

- La clarté des compétences visées et de la structuration de la formation.
- La durée du stage facilitant sa réalisation à l'étranger.

• Points faibles :

- Le manque d'informations concernant l'insertion professionnelles des diplômés.
- Le faible volume horaire des enseignements dispensés par les professionnels.
- L'absence de formalisation des partenariats avec le milieu professionnel.
- La faible attractivité, le manque de diversité des publics.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'améliorer fortement la réalisation des enquêtes relatives au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. De même, des actions visant à accroître l'attractivité de la formation devraient être menées, en essayant notamment de favoriser la diversité des publics.

La part des professionnels dans le fonctionnement de la formation devrait être accrue : d'une part en leur confiant un volume horaire d'enseignements plus important ; d'autre part, en traduisant formellement par des conventions les partenariats existant actuellement avec le milieu professionnel.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
" S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

